L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN. 30 JUIN.

FEUILLETON.

LE BILLET DE LOGEMENT.

PAR GABRIEL RUPHY.

III

— A la bonne heure ; voilà qui me rassure sur le sort de nos conventions. Elles sont d'ailleurs aussi faciles à retenir qu'à exécuter, puisqu'elles se bornent à l'obligation du silence. Silence donc, continua le vicomte, en mettant un doigt sur ses lèvres, quoiqu'il arrive, pour tout le monde, jusqu'à ce que je te permette de parler.

— Puisqu'il le faut, monsieur le vicomte, murmura Benoit, avec un soupir étouffé, je me tairai.

Mais, par une restriction qui fait honneur à sa prévoyance, il ajouta mentalement :

— Tant que je le pourrai.

— Sur ce, conclut M. de Saulieu, je cours chercher mon ami, et je reviens avec lui dans quelques instants, de crainte de laisser refroidir ton zèle.

Le vicomte sortit sur ces mots, suivi jusque dans la rue, à travers la fenêtre entre-baillée, d'un long regard d'admiration et d'affection par le fidèle serviteur.

Quelques minutes après avoir concerté avec Benoit son petit imbroglio, le vicomte de Saulieu opérait sa rentrée dans le salon de la rue de la Savonnerie, suivi de son ami, le marquis de Verdeille, non sans avoir adressé à son complice, dès le seuil, un imperceptible signe d'intelligence, qui fut compris à merveille.

En effet, le bonhomme se montra digne, solennel, impassible à souhait en introduisant les deux hôtes militaires, commensaux imprévus et forcés de la maison.

Puis, contrairement à l'usage de ses pareils, et aussi discret qu'ils le sont peu d'ordinaire, Benoit s'excusa brièvement, en alléguant les nécessités de son service, de fausser compagnie aux visiteurs, salua avec un jeté-battu noblement dessiné et disparut, les laissant enchantés de ces façons de bon augure ; car le zèle et le tact des domestiques sont la meilleure recommandation d'un logis.

En réalité, le bonhomme avait, comme un débutant qui affronte le feu de la rampe, une peur abominable de se tromper dans son rôle. Il avait donc préféré l'écourter que le gâter, impatient de se dérober dans la coulisse au danger de sembler connaître un maître qui voulait garder l'incognito, mais, que lui, Benoit, ne pouvait voir impunément.

Restés seuls, les deux amis causaient en attendant le retour de la maîtresse de la maison, et le dialogue suivant s'engagea entre eux :

—Eh bien! commença le vicomte de Saulieu—en observant à la dérobée son interlocuteur et en se tenant à l'affût du moindre mouvement qui semblerait de nature à contrarier le succès de sa ruse—nous sommes venus, nous avons vu, nous avons vaincu. Nous voici installés dans la place, sans trop de résistance. Je crois que nous serons ici à souhait, et que c'est la Providence elle-même qui a signé notre billet de logement. La maison a fort bon air, une tournure tout à fait patriarcale, et ce respectable serviteur ne peut appartenir qu'à des maîtres qui savent vivre.

—En effet, dit le marquis de Verdeille, il a cette allure à la fois officieuse et discrète qui distingue les valets bien gouvernés.

—Une véritable bonne fortune ! j'ai tout lieu de l'espérer, assura le vicomte.

—Mais où sommes-nous, ici ? demanda le marquis en continuant à parcourir le salon d'un regard d'investigation sommaire.

—Parbleu ! nous sommes à La Soze, s'écria en riant M. de Saulieu. L'as-tu déjà oublié ?

—Non certes, si distrait et si étourdi que je sois ; mais chez qui sommes-nous ? veux-je dire.

—A la meilleure adresse du lieu, tout simplement ; une dame de qualité, veuve et riche, dit-on.

Le marquis de Verdeuil releva la tête, qu'il tenait inclinée, suivant l'habitude des contemplatifs.

—Oh ! continua M. de Saulieu, veuve et riche, mais de mœurs simples, un peu austères même, paraît-il, et d'âge respectable. Pas le moindre roman sous roche. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas souffler mot, Henri le Taciturne. Que regardes-tu donc ainsi fixement ?

Le marquis de Verdeille regardait le portrait, sur lequel ses yeux s'étaient portés machinalement, et dont ils ne pouvaient se détacher, par suite d'un attrait impérieux.

—Veuve... d'un officier de la maison du roi, sans doute, le personnage représenté sur cette toile ; un fort bel homme, ma foi ! murmura M. de Verdeille, sans détourner les yeux et comme s'il se parlait à lui-même. Puis, d'un air grave et même un peu triste, il ajouta : Je serais presque tenté de trouver que tu lui ressembles.

—Bah ! répliqua avec une insouciance affectée, le vicomte de Saulieu, il peut bien y avoir quelque chose de vrai dans ce que tu dis ; mais c'est une ressemblance des plus vagues, des plus superficielles..... de celles qui courent. Pur effet du hasard. Je suis d'un caractère à avoir des ancêtres moins sérieux que cela.

Pour justifier cette assertion et détourner la conversation d'une pente fâcheuse, le vicomte, avec la pétulance qu'il mettait en toutes choses, prit soudain son élan, et d'une pirouette alla s'asseoir sur le tabouret recouvert de tapisserie placé devant un grand piano d'Erard, qui allongeait sa queue dans un des coins du salon.

Il ouvrit la boîte triangulaire et sonore, promena ses doigts sur le clavier d'ivoire, et tira quelques arpèges de la harpe intérieure, emprisonnée dans cette sorte de cercueil d'acajou à pieds, plaqué de fleurs de nacre.

Puis, prenant dans l'étui à compartiments placé à côté du piano, comme les munitions à côté du canon, un livre de musique, il se mit à déchiffrer curieusement et consciencieusement une sonate du chevalier Gluck.

M. de Verdeille l'écoutait d'un air distrait.

M. de Saulieu s'aperçut de cette distraction et fermant brusquement avec un plaisant dépit, le livre de musique, il demanda à sa mémoire un air plus vif et plus heureux.

Il fredonnait à mi-voix, sur un accompagnement d'une gaieté mélancolique la chanson suivante :

Qui casse les verres les paie :
C'est le proverbe du soldat.
A vaincre sans cesse occupée
Sa vie est toujours un combat.
S'il dépouille un moment le bât
Pour boire au quai de la Rapée,
L'ivresse est bientôt attrapée ;
La garde met fin au débat.
Qui casse les verres les paie,
C'est le proverbe du soldat.

On a bon air avec l'épée
Et Manon aime qui la bat ;
Mais parfois s'aigrit deux ébat,
La fillette se dit trompée ;
Du renard la queue est coupée
Et l'hymen dresse le contrat.
Qui casse les verres les paie,
C'est le proverbe du soldat.

L'oiseau se prend à la pipée,
Aimer la gloire est notre état.
Mais souvent par le sort ingrat
Cette passion est dupée ;
Alors, l'herbe de sang trempée
Nous offre son dernier grabat.
Qui casse les verres les paie :
C'est le proverbe du soldat.

Le salon avait cinq fenêtres, trois de face, deux de côté ; trois s'ouvrant sur la rue, deux donnant sur le jardin.

Pendant que son ami chantait, le marquis de Verdeille s'était levé tout d'un coup.

Il se dirigea vers une des fenêtres plongeant sur le jardin, il écarta les rideaux de mousseline brodée, jeta un coup d'œil sur la pelouse, le bassin, l'allée de séculaires tilleuls, le cabinet de verdure, tapissé de vigne vierge, d'aristoloches, de clématites, de jasmin.

Puis il se mit à tambouriner sur les vitres, d'un doigt fiévreux, la marche de son régiment, tandis que le vicomte de Saulieu, résigné à un succès muet, improvisait, au gré de sa fantaisie, des variations plus que libres sur ce grave piano, qui n'avait jamais été à pareille fête.

En ce moment, la cartouche d'ébène, à cannelures d'or et à fronton émaillé de figurines en relief qui formait l'enveloppe de la pendule placée sur la cheminée entre deux vases-lampes à flambeaux assortie au style de ce petit temple du Temps, parut s'animer d'une vie subite, attestée par le sourd grincement de ressorts intérieurs.

Pendant que ce bruit mécanique et métallique agaçait l'oreille, les yeux s'étonnaient de voir la statuette d'ivoire qui représentait sur le socle du mausolée horaire, le *Temps découvrant la Vérité*, agiter sa faux, secouer son sablier et justifier l'allégorie en faisant mine de se pencher vers le corps, aux voiles soulevés, de la nymphe couchée et endormie devant lui.

Au même temps, l'aiguille s'arrêta sur quatre heures au cadran argenté, et le marteau de la sonnerie intérieure frappa quatre coups sur le timbre.

M. de Saulieu [illegible] cet appareil mécanique et [illegible] rappelait le souvenir de ses impressions [illegible] et de maint événement domestique dont cette bizarre pendule avait sonné l'heure [illegible] interrogeait plus que d'un doigt distrait les touches d'ivoire.

La pente naturelle de sa rêverie l'amena bientôt à songer au prochain triomphe de son machiavélique subterfuge, et il se tourna du côté de celui qui devait y jouer le rôle de victime.

Le futur mystifié paraissait en proie à de beaucoup moins riantes idées que celles de son mystificateur.

Son front s'était progressivement assombri, ses yeux s'étaient troublés, et il s'agitait avec une inquiétude fébrile, sur le siége où il venait de se laisser choir, après une nouvelle et plus complète investigation promenée par lui d'un regard dans le jardin.

Quel objet pouvait donc avoir, dans cet innocent et inoffensif paysage intérieur, domestique en quelque sorte, dans cet immense bouquet de verdure et de fleurs, étalé au bord des eaux d'un lac minuscule, sous les fenêtres du salon, offusqué sa vue, blessé son attention ?

Le marquis, en ouvrant doucement la fenêtre et en se penchant sur la balustrade, de façon à embrasser tout entier, d'un coup d'œil, le panorama du jardin, n'avait pu, à travers les méandres des allées, que se heurter d'abord du regard au quinconce de tilleuls qui fermait à gauche une avenue de ces arbres chers aux amoureux par leur odorant ombrage et leur fleur en cœur.

Le petit boulingrin de verdure qui aurait pu servir d'asile aux malades du bassin, si leur nudité sans pudeur n'eût été taillée dans le marbre et incapable d'effarouchement, avait dû ensuite attirer son attention.

Enfin, sa vue devait s'arrêter forcément, sur ce pavillon à deux étages, au toit rouge, aux murs blancs, aux volets verts, qui dressaient la flèche de son frêle campanile-belvédère au milieu des frondaisons luxuriantes du bosquet de droite.

Il n'y avait, dans ces divers spectacles, rien qui parût de nature à justifier l'expression de surprise, d'inquiétude et de mélancolie qui provoqua justement la sollicitude malicieuse de M. de Saulieu.

Il n'aimait pas à voir M. de Verdeille retomber dans ces subits énervements, ces rêveries hypocondriaques ; *ces voyages dans le noir*, comme les appelait un homme d'un caractère et d'un tempérament à voyager de préférence dans *le bleu*.

(*A continuer.*)

Les récoltes prochaines à l'Exposition de Philadelphie.

Nous appelons l'attention des planteurs et autres intéressés sur la lettre circulaire suivante que M. Bonzano a bien voulu nous communiquer avec la remarque qu'elle peut intéresser particulièrement les habitants riziers.

Exposition internationale de 1876.
Commission du Centenaire des E.-U.
A l'hon. H. Bonzano, chairman du Bureau d'Etat de la Louisiane pour le Centenaire.

Philadelphie, 16 juin 1876.

Au premier rang dans la liste des expositions spéciales des produits de la prochaine récolte, doit figurer l'exposition des céréales qui commencera le 25 septembre.

Je prends la liberté d'appeler votre attention sur la nécessité de se préparer de bonne heure pour cette exposition, autrement les meilleurs grains pourraient être écalés et l'objet principal du projet manqué.

Les grains peuvent être exposés sous des formes très variées, et l'exposant peut adopter celle qui lui convient.

Cette Exposition sera faite dans l'annexe de la bâtisse de l'agriculture élevée pour des expositions spéciales et où des emplacements seront accordés sur demande. Des racines et des pommes de terre destinées à la nourriture du bétail seront aussi comprises dans cette bâtisse spéciale, à partir du 2 octobre.

La contribution de votre bureau d'Etat est sollicitée et je compte voir une exposition supérieure à tout ce qui a été montré précédemment.

Signé BURNET LANDRETH,
Chef du Bureau,
pr C. HENRY RONEY.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

Billets faux de banques nationales

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérique (*) signifie que les banques n'existent pas et que l'émission en est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinkerhook, New York, National Bank of Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindepark, New York, National Union Bank.
*Lynn Park, New York, Lynn Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
Newport, Rhode Island, National Bank of Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City, National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton Illinois, First National Bank.
*Galena, Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, Firs National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Croton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commerce.
New York City National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Pennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' National Bank.
Peekskill, New York, Westchester County National Bank.
Pen Yan, New York, First National Bank.
Rome, New York, Central National Bank.
Rochester, New York, First National Bank.
Rochester, New York, Flour City National Bank.
Red Hook, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, Syracuse National Bank.
Troy, New York, Mutual National Bank.
Whitehall, New York, First National Bank.
Waterford, New York, Saratoga County National Bank.
Richmond, Indiana, Richmond National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Indianapolis, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pensylvania, Lebanon National Bank.
New York City, Merchants National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York city, National City Bank.
New York city, National Shoe and Leather Bank.
New York city, Market National Bank.
New York city, Mechanics' National Bank.
New Albany, Indiana, First National Bank.
Plainfield, New Jersey, First National Bank.
Portland, Maine, First National Bank.
Portland, Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
*Utica, New York, City National Bank.
Utica, New York, Utica City National Bank.
Utica, New York, Oneida National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.

New York City Fourth National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of Commerce.
Palmyra, New York, First National Bank.

BILLETS DE CENT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
Elmira, New York, First National Bank.
New York City Central National Bank.

VAPEURS.

Passage pour l'Europe. (AGENCE,)

Via la Nouvelle-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

STATE LINE.

Ligne de steamers neufs, construits sur la Clyde, en fer et à hélices, offrant entre tous les agréments modernes, la sûreté et la rapidité aux passagers de chambre et d'entrepont. Ces steamers font le service de New-York à Glasgow, Belfast et se relient par des steamers de premier ordre, à Liverpool, Londonderry, Hull, Rotterdam, Anvers, le Hâvre et Copenhague.—AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New-York.

WHITE STAR LINE.

Steamers de New York à Queenstown et Liverpool, partant tous les samedis.

ALLAN LINE.

Steamers de Halifax, via Quebec et via Baltimore.

Passage (toutes classes) entre les principaux points d'Europe et d'Amérique. Les emménagements ne sont pas excellés. Le chemin le plus court par mer, excellents steamers, officiers expérimentés, équipages disciplinés, la sûreté la première des règles. Trois départs hebdomadaires pour aller et le retour. Passage pour les émigrants : les passagers d'entrepont les meilleurs sous tous les rapports, pour la Nlle-Orléans, l'Alabama, le Texas, à meilleur marché que par aucune autre ligne.

Billets pour tous les points de l'Europe. Tous les billets d'excursion à des prix réduits.

Billets d'émigrants payés d'avance, de tous les points de l'ancien monde.

Traites à vue de $5 et au-dessus, sur toutes les villes d'Europe, de la Grande Bretagne et de l'Irlande.

Souverains, francs, marcs et guilders.

Pour les circulaires et tous renseignements, pour les billets ou les chèques, s'adresser à
A. MILLER & Co,
No 35 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

N. B.—Billets, traites, pesos, aux taux les plus bas. Les passagers de premières chambres, de secondes chambres et d'entrepont trouveront leur avantage à conclure des arrangements au bureau de la Nlle-Orléans.
17févr—1an

Excursion du dimanche et du mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur à basse pression e portant la malle des Etats-Unis,

Capitaine HANVER,

fera des excursions, régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI. Il partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de 7 heures et demie, et, le MERCREDI MATIN, à l'arrivée du train de 9 heures. Il sera de retour le soir même, à temps pour le train de heures et demie allant en ville.

Prix du passage, Une piastre, aller et retour.

☞ Restaurant à bord.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORA,
8mai— No 20 de la rue de l'Union.

ARRANGEMENT D'ETE

Steamers portant la malle des Etats-Unis —Mandeville et la Nouvelle-Orléans

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer, CAMELIA,
Fin marcheur à basse pression, et portant la malle des Etats-Unis.
capitaine Wm. Hannover,

partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 10 heures et demie du matin ; le MARDI à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi ; le MERCREDI à l'arrivée du train de neuf heures du matin, le VENDREDI et le SAMEDI à l'arrivée du convoi de quatre heures de l'après-midi ; le DIMANCHE à l'arrivée du convoi de sept heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing", sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Il quittera l'Old Landing pour la Nouvelle-Orléans le MARDI et le VENDREDI, à six heures du matin ; Madisonville tous les matins, le DIMANCHE et le MERCREDI soir.

Il y aura une excursion régulièrement, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de sept heures et demie, et le MERCREDI MATIN à l'arrivée du train de 9 heures. Le bateau sera de retour le soir.

Il ne sera positivement pas reçu de frêt après le départ du train qui précédera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Les voyages auront lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

C. M. SORA,
2juin—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la Grand'Ile.

Du Canal Hervey à la Grand'Ile.

Départ deux fois la semaine, le MARDI et le SAMEDI, à 8 heures du matin.

Le beau bateau à vapeur QUAKER, capitaine F. Raichle, partira ainsi qu'il est ci-dessus. Il partira de la Grand'Ile pour le Canal Hervey tous les JEUDIS et LUNDIS matin.

Prix du passage, $2,50, les repas non compris. Le "Quaker" débarquera les passagers à l'Hôtel Villoz et aux endroits où ils voudront s'arrêter. 22juil—sf.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine, J. F. Muse, commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commune et LITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le consigné prend le frêt et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport à au Texas.

W. B. BROCKETT, agent,
Août— Au No 38 de la rue des Magasins.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA.
H. H. Broad, capitaine ; T. Jobin, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour toutes escales du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 106 de la rue de la Commune.

Tout frêt pour le Bayou des Glaises sera déchargé à Simmsport ou Big Bend Landing.
5 août—

Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Big Bend Landing, Old River et tous les points intermédiaires. Le bateau à vapeur ROBERT YOUNG remplaçant le ST-MARY, d'un faible tirant d'eau

Capt. W. H. Daniel, commis J. B. Schmidt, partira tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. Connaissements jusqu'au Bayou Bœuf et Bayou des Glaises.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No. 3, de la rue Tchoupitoulas.
18 déc—

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P.M.

Pour Ft. de Russey, Barbin, Normand, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur BART ABLE.

R. SINNOTT, capitaine ; GEO. C. HAMILTON, commis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 33 rue du Camp. HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas, BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune. ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.
3 déc.—

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les SAMEDIS à 5 P. M., et tous les MERCREDIS à midi.

Le bon bateau à vapeur ST. JOHN,
F. BERGERON, Capitaine, J. C. BERGERON, Commis.

Voyage de retour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 22 rue Bienville.
29oct—

Paquebot du Bayou Lafourche.

Ligne des planteurs et des Négociants. Service à dater du samedi, 20 mai 1876.—Le bateau à vapeur STELLA BLOCK, capitaine U. D. Terrebonne, commis M. Charlet, partira de la Nlle-Orléans tous les MARDIS et SAMEDIS, à 5 heures du soir ; de Thibodeauville pour la Nlle-Orléans les JEUDIS et les LUNDIS, à 6 heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

HITE & CARLIN, No 3 rue Tchoupitoulas.
TERREBONNE & SALOMON, No 75 de la rue Decatur, entre Conti et Bienville. 19 mai—

Paquebot de la Cote et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur HENRY TETE,
Capitaine Jos. Aucoin. M. H. Landry, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 P. M. et tous les VENDREDIS à 10 A. M. Retour : il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET et P. CHARLET
14 juillet—1an 2 rue Conti.

Au Public.

NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD.

Le Comité des Citoyens nommé à la grande assemblée tenue à la Salle St. Patrick, le 27 janvier, dans l'intérêt de la compagnie NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD, a recommandé les messieurs bien connus, actifs, énergiques et hautement respectables pour solliciter des souscriptions au fonds capital de la compagnie. Le public est, par le présent, informé que les districts ci-dessous désignés seront parcourus par les messieurs désignés ci-après.

Les limites Est et Ouest partent du fleuve à la cyprière.

1. Côté Sud de la rue du Canal et côté Nord de Poydras, inclusivement, Col. Ch. H. Railey, F. Camerden, Esq.
2. Côté Sud de la rue Poydras au côté Nord de Calliope, inclusivement, W. Wallace Esq. H. W. Fowler, Esq.
3. Côté Sud de la rue Calliope au côté Nord de Jackson, inclusivement, P. R. Byrne, Esq., B. B. Hotchkiss, Esq.
4. Côté Sud de la rue Jackson à la ligne supérieure de Carrollton, inclusivement, John McNulty, Esq., A. Gallaird, Esq.
5. Côté Nord de la rue du Canal au côté Sud de St. Louis, inclusivement, J. P. Roux, Esq., A. Dupré, Esq.
6. Côté Nord de la rue St. Louis au côté Sud de l'Esplanade, inclusivement, J. G. Sanchez, Esq., A. Kilshaw, Esq.
7. Côté Nord de la rue Esplanade à la ligne inférieure de la ville, inclusivement, Jno. Pasley, Esq., Samuel Powers, Esq.

Les messieurs ci-dessus nommés sont pleinement autorisés à obtenir des souscriptions au fonds capital du NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD COMPANY.

E. B. WHEELOCK, Président.

Notice to Tax Payers.

THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general, that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Custom house streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance of the same.

JOHN T. DUFOUR,
No 56 Exchange Alley

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

CANADA, Frangeul, samedi, 1er juillet.
LABRADOR, Sanglier, samedi, 8 juillet.
AMERIQUE, Pouzols, samedi, 15 juillet.
*ST-LAURENT, Lachesnez, samedi, 22 juillet.

PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin) Première cabine, $120 et $110 suivant l'emplacement.—Seconde $72—Troisième $40.—Entrepont, $26 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires.

Passage d'entrepont, chemin de fer compris, de la Nlle-Orléans à New-York, $55 en currency.

Billets aller et retour à prix réduits.

Les paquebots marqués d'une * ne prennent pas de passagers d'entrepont.

LOUIS DE BEBIAN
Agent, 55, Broadway, New-York
ou à L. GRAND, Agent.
nov—1an Gallier Court, Lettre H. N. O.

Brême.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NLLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leurs voyages réguliers en octobre 1876. Les jours de départ et les prix du passage seront annoncés plus tard.

Ces steamers, en venant à la Nlle-Orléans, font escale au Hâvre et à la Havane ; en se rendant à Brême, ils font escale à la Havane et à Southampton. La compagnie se réserve le droit de changer de route.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, de Southampton ou du Hâvre à la Nlle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. STOCKMEYER & Co.,
Agents,
10juin— No de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants :
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer NEW ORLEANS, Geo. Dearborn, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Jeudi, 6 juillet, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine .... $30.
— Entrepont .... 25.
— Billet d'excursion .... 50.

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

ASSURANCES.

Association d'Assurances DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, 102 rue du Canal.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1876

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1875 :

Primes sur les risques de feu	$350,536 87		
Primes sur les risques de mer	65,189 62		
Primes sur les risques de rivières	34,724 21		
Total		$450,7	
En moins			
Primes sur risques non expirés	$120,661 47		
Primes remboursées	1,951 60	$1 2,613 07	
Primes nettes acquises			$328,137 73
A ajouter :			
Intérêts	$9,185 35		
Profits et pertes	5,360 40		
Primes sur l'or	254 92	14,800 67	
		$342,9	40
Pertes payées			
Sur les risques de feu	$90,741 55		
Sur les risques de mer	15,954 27		
Sur les risques de rivière	6,802 3		
Pertes en litige	5,812 00		
Pertes non ajustées et ajustées et non échues	23,491 46	142,792 11	
Réassurances		16,310 42	
Réfaction (rebate)		31,818 96	
Commissions d'agences		27,339 65	
Dépenses d'agences		7,780 84	
Taxes et Licences		10,568 50	
Dépenses de bureau		27,062 67	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc		6,547 16	
Frais de Cours et d'avocats		47 52	270,267 84
Bénéfice net			72 67 7

ACTIF.

En caisse		
Dépôt au Germania Natl. Bk.	$51,890 87	
" " Louisiana Natl. Bk.	20,824 61	
Dépôt spécial au Germania National Bank	6,500 00	
En mains d'agents aux E. U. et en Europe	19,003	
Certificats de dépôts au New Orleans National Banking Association, $92,903 42 évalués à	27,871	
Certificats de réclamations reconnues par le New Orleans National Banking Association, $161,122 73, évalués à	48,333 78	
Effets à recevoir pour primes	7,580 92	
Prêts sur hypothèques	140,573 22	
Prêts sur nantissements	24,324 94	
Effets à recevoir	13,931 80	
Bons	32,413 83	
Actions	23,556 78	
Primes en voie de recouvrement	41,689 42	
Propriétés foncières	74,174 77	
Dû par divers	11,314 99	
Bons des Etats-Unis	11,560 75	$555,524

PASSIF.

Capital payé en plein (actions de $30)	$295,550 00	
Effets à payer	,666 6	
Dividendes de 1872, 1873 & 1874 non réclamés	544 50	
Primes sur risques non terminés	120,661 47	
Pertes non réglées	29,283 46	
Dû à divers	7,008 84	
Fonds de réserve	11,029 07	482,954 0
Surplus		$72,670 5

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Secrétaire, MEL MUSSON, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce quatorzième jour de janvier 1876.

G. LEGARDEUR, JR., Notaire Public.

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 12 janvier 1876, il a été RESOLU de payer, à partir du 25 courant, les Dividendes suivants :

1° Un dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874, sur le capital de $30 par action ;

2° Un dividende de dix pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1875, en sus de la réfaction (rebate) de 15 pour cent ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes ;

3° De porter au « Fonds de réserve (15 010) quinze pour cent de la balance des Profits de primes, à investir en sécurité au gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.

MEL MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

DIRECTEURS.

A. J. GOMILA, PIERRE LANAUX,
L. K. SMALL, L. J. WEBSTER,
J. B. CAMORS, E. M. SCOTT,
E. F. GOLSAN, LS. SCHNEIDER,
J. PLAISENT, JOHN LEISY,
HY. ABRAHAM, M. MUSSON.
janv—1m

Avis aux Contribuables.

LE soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera donc tous ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.

JOHN T. DUFOUR,
No 56 Passage de la Bourse.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 JUILLET, Le bateau à vapeur TOM PARKER, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 6 heures et demie du soir pour la Nlle-Orléans. Le bateau qui se reliera au train d'excursion du Dimanche partira d'ici à 7 heures et demie du matin et sera de retour le même jour à sept heures du soir.

Le frêt reçu au même endroit, à 3 heures sera livré le lendemain matin.

C. E. PAYNE,
4déc— Agent-général.

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité de ce chemin de fer, en ville, est "l'ancienne gare," rue des Champs-Elysées près la Levée.

Le prix de l'excursion au Lac—aller et retour le même jour—est de 20 cents. Les enfants au-dessous de douze ans paieront 10 cents.

Pour la station de Gentilly, 15 cents l'aller et autant le retour.

Départs de la ville.	Départ du Lac.
6 heures A. M.	7 heures.
7½	8½
9	10
10½	11½
Midi.	1½
2	2½
3	3½
4	4½
5	5½
6	6½
7	7½
8	8½
9	9½

Le Dimanche, il y aura un train TOUTES LES DEMI HEURES à partir de 2 heures. Un train destiné aux pêcheurs quittera la ville tous les dimanches matin, à 4 heures.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du train. 4avril—

D B ROBINSON Receveur.

LA LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST.

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U

Les trains arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit :

Départ.		Arrivée.	
Exprès	6:45 A. M.	Exprès	10:30 A. M.
Exprès	5:00 P. M.	Exprès	9:30 P. M.

Chars palais de Pullman, tous les jours, pour Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg et Baltimore, SANS CHANGEMENT. Un seul changement en allant à New York et aux villes de l'Est. Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

NORMAN JONES, Agent-général.
D. B. ROBINSON, Surintendant.
21 Nov.

THE MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST,
Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS,
CARRYING THE U. S. MAIL.

Trains arrive and depart from depot, foot of Canal Street, as follows.

Depart.		Arrive.	
Express	6:45 A. M.	Express	10:30 A. M.
Express	5:00 P. M.	Express	9:30 P. M.

Pullman Palace Cars daily, to Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg and Baltimore, WITHOUT CHANGE, and only one change to New York and Eastern cities. Ticket Office, corner of Camp and Common Sts., opposite City Hotel.

NORMAN C. JONES, Gen'l Agt.
D. B. ROBINSON, Supt.
21Nov—

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit :
(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

Le et après le lundi 24 avril, les trains partiront et arriveront comme ci-après :

DEPARTS.		ARRIVEES.	
Malle	5 3 P. M.	Malle	12:01 M.
Agrément	5:00 P. M.	Agrément	10:00 A. M.

Le train d'agrément du DIMANCHE à 9:30 P.M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A St LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 37 de la rue du Canal, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général. 14 jv 75

New Orleans, St. Louis & Chicago R.R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

On an after Monday April 24 train leave and arrive as below :

DEPART.		ARRIVE.	
Mail	5 3 P. M.	Mail	12.00 M.
Accommodation	5:00 P. M.	Accom	10:00 A. M.
SUNDAY accomodation train			9.30 P. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS-CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 33 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. any 1475

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT 1/2 HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateaux à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Tèche, au-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures ; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDRLY, Surintendant.

Pour frêt ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de frêt après 3 heures.

5mai— CHS. A. WHITNEY & CO. Agents.

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.,

A la clôture des affaires du 24 mars 1876.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$659,856 97
Actions, bons et hypothèques		241,387 11
Propriété foncière		52,000 00
Caveau de sûreté		50,000 00
Dépenses et taxes payées		7,796 77
Dû par des banques et des banquiers éloignés		4,402 58
Change américain		127,377 93
Echange pour le Clearing House	64,936 75	
En caisse	120,125 54	185,062 29
		$1,337,883 65

PASSIF.

Capital, nouveau	$350,000 00	
Do ancien	150,000 00	500,000 0
Surplus		10,000 00
Autres profits non partagés		45,648 36
Dû à des banques et à des banquiers éloignés		109,110 50
Dépôts individuels	420,885 06	
Département des épargnes	225,449 71	
Certificats, dits "time"	34,790 00	682,124 79
		$1,337,883 68

Je certifie que le tableau qui précède est exact.
JOHN S. WALTON, Caissier.

Témoins :
EDWARD CONERY, JAMES JACKSON, J. H. KELLER, Directeurs.
26 mars—1f

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1875.

LE Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRETAIRE.

Reçu pendant l'année 1875 :

Admission	$ 235 00	
Quotités	2110 25	
Pic-Nic	209 25	
Diplômes, Badges, Amendes	25 10	
Intérêts sur $500 à 8 pour cent	40 00	
Balance en caisse 1er janvier 1875	652 02	$3271 62
A déduire, dépenses pour l'année 1875 :		
Assurance de Mobilier	$ 12 10	
Docteurs	473 00	
Pharmaciens	632 90	
Secrétaire, 3 trimestres	75 00	
Commission, collecteur, 10 pour cent	273 15	
Annonces et impressions	117 70	
Secours en argent	5 00	
Funérailles	306 00	
Actions de la Tombe (remboursées)	330 00	
Secours pour les Inondés	20 00	
Divers (faux frais)	92 70	2338 5
Balance en caisse 1er janvier 1876		$934 07
Il y a ajouter, actif de la Société :		
Mobilier, Bannières, &c	$ 800 00	
Deux Actions de Banque	50 00	
La Tombe et Terrain	4141 00	
Billets en recouvrement (balance du Collecteur)	467 10	
En recouvrement (balance du Secrétaire)	28 50	$5486 60
Actif net, 1er janvier 1876		$6420 67
Plus quotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection		456 00

Le 1er janvier 1875, la Société se composait de 241 membres.
Admis depuis cette époque 31 " 272 m.

Sur lesquels il faut déduire :
Décédés 6
Rayés aux Assemblées générales
Absents démissionnaires

Effectif actuel 208 m
Classés comme suit :
Membres Actifs 163
" Honoraires 32
" Bienfaiteurs 13
Total égal
11janv—7f

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington.

Residence No 186 Esplanade street.

ASSURANCES

Dix-huitième tableau annuel de la compagnie d'assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 125 rue Commune.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues au 31 décembre 1875			$177,707 87
Sur les risques d'incendie	$127,543 00		
Sur les risques maritimes	17,746 78		
Sur les risques de rivière	32,418 09		177,707 87
Pertes payées dans la même période :			
Sur les risques d'incendie	23,072 46		
Sur les risques maritimes	4,625 61		
Sur les risques de rivière	17,640 05	45,238 12	
Moins réfaction (Rebate)	20,876 06		
Taxes et licences de ville d'Etat et pour 1874 et 1875	15,315		
Réassurances	16,674 22		
Primes remboursées	1,066 91		
Loyer	3,907 61		
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	13,606 85	71,439 15	117,677 27
Profits			$60,030
Réserve pour les risques non expirés au 31 décembre 1875	$25,969 40		
Réserve pour pertes en suspens	1,851 12		
Dividende de 10 pour cent déclaré ce jour	20,000 00		
Réserve pour dépréciation sur l'actif de la Compagnie	12,210 08		
	$60,030 60		
L'actif de la Compagnie est comme suit :			
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville		$49,222 77	
Prêts sur nantissement		28,337 16	
Effets pour primes à courte échéance		7,296 31	
Actions de banque et autres actions		31,840 25	
Bons fonciers		34,224 87	
P... voie de perception		23,563 90	
En banque	$84,738 88		
Balance dans la banque d'Amérique	542 96	85,280 84	
Total de l'actif		$260,030 60	

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce di janvier 1876.

M. T. DUCROS, Notaire Public, No 1 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour il a été

Résolu qu'un Dividende comptant de DIX POUR CENT sur le Capital de la Compagnie provenant des profits au 31 décembre 1875, soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.
11janv—

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIEME ETAT ANNUEL—

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant des opérations de l'année expirée le 30 septembre 1875, fin de la quatrième année fiscale :

Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875		$1,791
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875		5,345
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875	$5,499 96	
Escompte de billets payés avant l'échéance	347 71	
Montant des dépenses non couvertes l'année dernière	1,281	
	$7,094 14	
Bénéfice net	112 4	
	$7,127 92	$7,127
L'actif ... mme suit :		
Billets payables mensuellement garantis par première hypothèque et privilège de vendeur	$84,906 77½	
Propriétés foncières	9,450 22	
Comptant : A la banque nationale de l'Etat $1,661 41		
Currency des Etats-Unis 144 26¼	1,810 67⅝	
Effets à recevoir	7 160 15	
Divers débiteurs	590 77	
Installations	1,000 00	
Intérêt courant	255 38	
		105,172
Actions payées en plein	79,150 00	
Actions payées en partie	2,792 85	
Scrip	4,830 00	
Dividende No 1 non-réclamé	127 20	
Effets à payer	400 00	
Divers créanciers	402 70	
Surplus de l'actif	16,470	105,172

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.

J. A. FERNANDEZ, Président.
A. SAULET, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 21 octobre A. D. 1875.

G. LEGARDEUR.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

— Assure contre —
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,
Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues		$187,185
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$64,447	
Réassurances, réfactions (rabais), dépenses, etc		[illegible]
		[illegible]
Total de l'Actif		$704,2

DECLARE :
Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS :

Henry Abraham, S. Katz, Louis Schneider,
A. Eime Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt,
H. A. Baumgarden, Th. Lilienthal, R. Sieg,
E. F. Del Bondio, C. H. Miller,
Isaac Scherck, H. Eicke, S. I. Nasits,
J. N. Schwars, Chas. Engsfeld, H. Pohlman,
Louis Schwars, M. Frank, F. Rickert,
E. Weissenbach, H. R. Gogreve, F. Roder.

RAPPORT ANNUEL DE LA Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Pour l'année expirée le 10 janvier 1876.

RAPPORT DU SECRETAIRE.

Etat de la Société le 11 janvier 1876.

Membres actifs	134
" honoraires	10
Admissions, membres actifs	37
Expulsions	28
Décès	1

Etat actuel de la Société.

Membres actifs	142
" honoraires	10

Rapport du Comité de Secours.

Visites et secours à 40 membres.

Secours en argent, hebdomadaires ou mensuels	$330 00
Honneurs funèbres et dépenses	135 00
Total	$465 00

Rapport du Secrétaire des Finances.

Dû par des membres	$142 00

Rapport condensé du Trésorier.

En caisse le 10 janvier 1875		$ 2,075 83
Reçu de membres, pour quotités, assessements et amendes		1,933 25
Reçu d'autres sources		132 16
Total		$ 4,141 24
Dépenses par comité de secours	$ 465 00	
Dépenses pour divers	304 94	$ 1,269 94
En caisse ce jour		$ 2,871 30

Actif de la Société.

En caisse	$ 2,871 30
Effets à recevoir	399 98
Propriété foncière	710 00
Meubles et autres effets mobiliers	1,034 75
Total	$ 5,015 98

Passif—Aucun.

Election pour l'année 1876.

Président, Hon. Juge [illegible] TISSOT.
Vice-Président, Dr EMILE DOUMEING.
Secrétaire, FRANK LEEFE.
Secrétaire des Finances, ELIE LAMBERT.
Trésorier, GEO. E. FORSTALL.
Grand Marshal, A. N. HEBERT.
Médecin, Dr EMILE DOUMEING.
Pharmacien, P. BARTHE.
VALSIN VIGNAUD.
L. H. VON GOHREN,
A. J. BERET.
16janv—1f

ASSURANCES.

La Compagnie d'Assurance DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Au coin des rues Canal et Camp.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1876.

CONFORMEMENT à sa Charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS publie l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 31 décembre 1875 :

Primes d'incendie		$455,328 93	
Primes de mer		62,839 56	
Primes de rivières		75,231 32	$593,399 81
En moins—			
Risques non expirés le 31 décembre 1875		137,568 14	
Primes remboursées		34,972 22	$172,540 36
Montant net des primes			$420,859 45
A ajouter—			
Intérêts, sauvetages, etc			30,631 13
			$451,490 58
A déduire—			
Réassurances		$26,245 83	
Pertes par les incendies	$110,972 73		
Pertes sur mer	16,842 69		
Pertes sur les rivières	30,373 21	158,188 63	
Réfaction (rebate)		42,453 47	
Commissions aux agents		27,148 69	
Dépenses générales des agences	$7,736 12		
Dépenses générales du bureau local	27,900 00		
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc	12,077 24	47,716	
Taxes d'Etat et taxes de ville		29,294	
			331,177 80
Profits nets			$120,312 78
A déduire :—			
Dividende payé en août	25,000		
Dividende déclaré	25,000	$50,000	
Réservés pour réclamations non réglées		15,000	65,000 00
			$55,312 78

L'actif de la Compagnie est comme suit, aux taux de la place :

Propriétés foncières	$104,911 85
Billets garantis et hypothécaires	238,601 91
Actions et bons	93,574 50
Effets à recevoir	22,387 68
Primes en voie de recouvrement	73,487 09
Primes d'agences en voie de transmission	10,216 45
Dû par des compagnies d'assurances	4,137 6
Comptes en suspens	2,214 22
Divers débiteurs	7,217 30
Obligations des Etats-Unis—Bons 5-20	58,822 61
En caisse	36,2?0 24
	$652,827 96

PASSIF.

Réservées pour risques non expirés	$137,568 14
Dividende déclaré	25,000 00
Dividende non collecté	10,086 25
Réservé pour les réclamations non réglées	15,000 00
	$187,654 39

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 17 janvier 1876.

JOHN LEMONNIER, Troisième Justice de paix. Paroisse d'Orléans, Lne.

Le 12 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de payer le dividende intérêt semestriel de cinq pour cent sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayants-cause, le PREMIER LUNDI de février prochain.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Ernest Merilh, A. M. Bickham,
Placide Forstall, A. Schreiber,
H. Gally, J. Tuyes,
Chas. Lafitte, W. A. Bell,
W. Van Benthuysen, D. Fatjo,
Pierre Pouts, D. D. Rogers.
19jan—

ETAT DE SITUATION DE LA STATE NATIONAL BANK

A LA Nouvelle-Orléans, [illegible] de la Louisiane, A la clôture des affaires, vendredi, 10 mars 1876.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,279,308 12
Bons des E. U. pour garantir la circulation		50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques		36,977 75
Dû par des agents de rachat et de réserve		411,348 56
Dû par d'autres banques nationales		127,857 11
Dû par des banques d'Etat et banquiers		432,775 93
Propriétés foncières, meubles et accessoires		106,097 51
Dépenses courantes et taxes payées		16,353 65
Primes payées		5,000 00
Echanges par le Clearing House	$ 239,191 82	
Billets des autres banques nationales	12,803 00	
Papier-monnaie fractionnel (y compris les 10 kels)	4,332 44	
Espèces	41,287 09	
Billets legal-tender	698,132 00	1,045,745 85
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis, 5 0/0 de la circulation		2,250 00
		4

PASSIF.

Capital payé		$ 850,000 00
Surplus		45,000 00
Autres profits non-divisés		48,238 26
Billets de la banque nationale émis		45,000 00
Dividendes non-payés		9,859
Dépôts individuels sur lesquels des chèques peuvent être tirés	$ 2,292,211 51	
Certificats de dépôts sur demande	1,000 00	
Certificats de dépôts à terme	10,000 00	
Chèques certifiés	34,273 23	
Chèques de caissier émis	22,305 00	2,360,789 74
Dû à d'autres banques nationales		44,119 74
Dû à banques d'Etat et banquiers		210,707 44
Total		$3,613,714 49

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss :

Je, Chas. L. C. Dupuy, caissier de la Banque ci-dessus, jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance,

CHAS. L. C. DUPUY, caissier.

Fait et assermenté devant moi, ce 18 mars 187.
THEO. GUYOL, notaire.

Pour copie conforme :
W. P. BLAKEMORE, S. H. BOYD, JULIUS VAIRIN, Directeurs.
19mars—2IPP

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYE ..... $500,000.

DOUZIEME ETAT ANNUEL DE L'ANNEE 1875.

Montant des primes de l'année	$452,988 19	
Moins les risques non expirés	108,734 07	
Montant net des primes		$344,254 12
Escompte et intérêt		34,629 58
		$378,883 70
Pertes payées, réassurances et pertes non encore réglées	$143,763 80	
Dépenses générales, taxes et loyer	53,833 80	
Fonds de réserve, $10,000 et dividende sur actions, 10 pour cent	59,547 43	
		$257,145
Bénéfice net		$121,738 62
Actif de la Compagnie, au comptant sur le marché—		
Bons, actions, prêts et effets à recevoir	$421,102 43	
En caisse	162,833 10	
Primes en voie de recouvrement	40,506 24	
Total de l'actif		$625,441 77

La Direction, à une réunion qui a eu lieu le 7 janvier 1876, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, (lesquelles $10,000 provenait du montant net des primes de l'année) et payé un dividende de dix pour cent aux actionnaires, a résolu de payer au comptant un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1875.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1876.

Jno. G. Gaines, Richard Flower, J. L. Harris,
E. J. Hart, J. Weis, D. A. Chaffraix,
Hy Renshaw, B. W. Taylor, L. Alcus,
Hugh Wilson, J. C. Morris, Isaac L. Haas,
E. Biscoe, James I. Day, Scott McGehee,
A. Baldwin, Lionel C. Levy, Geo Jonas,
Chas. Macready, Amory Clapp, D. Fatjo,
W. E. Seymour, T. L. Airey.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices aux conditions les plus favorables contre les risques d'incendie, de rivières et de mer. Elle règle toutes les pertes avec la plus grande libéralité et les paiements se font promptement à ses bureaux No. 52 de la rue du Camp.

PEPSINE BOUDAULT

EXPOSITION UNIVERSELLE 1867

Le Jury Académique a décerné la médaille unique A LA PEPSINE BOUDAULT la seule recommandée par le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur Napoléon III et la seule admise dans les HOPITAUX DE PARIS.

Elle est conseillée par les plus grands médecins avec un succès infaillible sous forme de Vin, Elixir et Poudre (fl. de 30 gr.) dans les Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Pituites, Indigestions, Diarrhées, Gaz, Pesanteurs, Migraines et les Vomissements chez les Dames enceintes.

A la Nouvelle-Orléans, Mougin, Ducongé, Bogel, Maunsel et Cie, Hart.
Et chez les principaux Pharmaciens anglais et français.
A Paris, chez HOTTOT, succr, 24, rue des Lombards.

SE MEFIER DES CONTREFAÇONS DE LA VERITABLE PEPSINE BOUDAULT

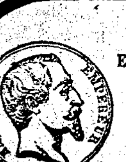

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855
MÉDAILLE DE 1re CLASSE
AL. LABARRAQUE & Cie

QUINIUM LABARRAQUE

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE DE PARIS

Le **Quinium Labarraque** est un vin éminemment tonique et fébrifuge, destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable ; de plus en raison de leur mode de préparation ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le **Quinium Labarraque,** approuvé par l'Académie impériale de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, et sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

Le **Quinium Labarraque** se prescrit avec succès aux personnes faibles et débilitées soit par diverses causes d'affaiblissement, soit par suite de maladies ; aux fatigués par une croissance trop rapide ; aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer ; aux femmes en couches et aux vieillards épuisés par l'âge ou la maladie. C'est le meilleur préservatif des fièvres.

Dans les cas chlorose, anémie, pâles couleurs, ce vin est un puissant auxilliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de VALLET il produit des effets remarquables par le rapidité de son action.

A Paris, maison L. FRERE, 19, rue Jacob
A LA NOUVELLE-ORLÉANS, Phie Ducongé ; Phie Schwab

PARIS — Belloc — PARIS — Belloc

CHARBON DE BELLOC

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE
le 27 décembre 1849

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le **Charbon de Belloc** doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes :

CASTRALGIES
DYSPEPSIE
PYROSIS
AIGREURS
DIGESTIONS DIFFICILES
CRAMPES D'ESTOMAC
CONSTIPATION
COLIQUES
DIARRHÉE
DYSSENTERIE
CHOLÉRINE

MODE D'EMPLOI. — Le **Charbon de Belloc** se prend avant ou après chaque repas, sous forme de POUDRE ou de PASTILLES. Le plus souvent le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

DÉPÔTS A LA NOUVELLE ORLÉANS
Phie Ducongé. — Phie Schwab
à Paris, maison L. FRERE, 19, rue Jacob.

GOUDRON DE GUYOT

LIQUEUR CONCENTRÉE ET TITRÉE.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très-soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le **Goudron de Guyot** a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le maniement si désagréable du goudron.

Le **Goudron de Guyot** remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le **Goudron de Guyot** est recommandé dans les maladies suivantes :

EN BOISSON. — *Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille :*

BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
TOUX OPINIATRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCHE
MAUX DE GORGE

EN LOTION. — *Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.*

AFFECTIONS DE LA PEAU
DÉMANGEAISONS
MALADIES DU CUIR CHEVELU

EN INJECTION. — *Une partie de liqueur et quatre parties d'eau* (efficacité toute spéciale.)

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
CATARRHE DE LA VESSIE

Le **Goudron de Guyot** *a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu, que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie. Une instruction accompagne chaque flacon.*

DEPOT A LA NOUVELLE-ORLÉANS, Phie Ducongé ; Phie Schwab
A PARIS, maison L. FRERE, rue Jacob, 19

SIROP DELABARRE DE DENTITION

Le fl. 3 50 — Il y a des contrefaçons — Exiger la signature. — Le fl. 3 50
A l'aide de ce *dentifrice bien connu*, employé en simples frictions sur les GENCIVES DES ENFANTS qui font des dents, la sortie des dents s'effectue *sans crises ni douleurs*.

GUÉRISON DES DENTS CARIÉES

TRAITEMENT du Dr DELABARRE

Par le Ciment de gutta-percha, on plombe soi-même ses dents cariées. Tube, 3 f.; boîte 2
Par la Liqueur chlorophénique, on arrête instantanément les maux de dents les plus violents.
Par la Mixture dessicative, on arrête la carie avant le plombage. Fl. 2f. [Fl. 2 50.
Notice explicative envoyée fr. PARIS : DEPOT CENTRAL, 4, rue Montmartre
Nouvelle-Orléans, MONTAVER et Ce, — CARROUCHE, — HART et Ce, droguistes.